

Douzième année, Numéro 26, Automne-Hiver 2017-2018, publié en hiver 2018

D'un modèle d'analyse sociocommunicative à la conception d'une grammaire sémantique. Pour une synthèse des fondements théoriques

BASANJ Danial

Maître Assistant

Université Shahid Beheshti

Email : d_basanj@sbu.ac.ir

(Date de réception : 06/03/2017 – date d'approbation : 29/12/2017)

Résumé

La *Grammaire du sens et de l'expression* de Patrick Charaudeau (désormais G.S.E) est une grammaire qui donne la primauté au sens, par rapport à la forme. Elle suit, par conséquent, une démarche onomasiologique dans l'application méthodologique de la dichotomie sens/forme.

Au-delà de cette position purement linguistique, la conception d'une telle œuvre émanerait sans aucun doute d'une conscience généralisant des faits du langage, au sens large du terme. Considérant le langage comme un tout comprenant à la fois *sens*, *expression* et *communication*, l'auteur de la G.S.E a su développer, depuis près de vingt ans, à travers ses publications, un modèle d'analyse sociocommunicative.

Dans cet article, il s'agit d'abord de synthétiser les grandes lignes de la vision sociocommunicative du linguiste-grammairien à partir d'une lecture des publications issues des vingt dernières années de son travail de conception théorique, pour en arriver ensuite à une tentative de décryptage de ce modèle d'analyse, de cette vision, dans la structure globale de sa G.S.E.

Mots-clés : Analyse sociocommunicative, conception de Grammaire, onomasiologie, communication, langage, sens, forme.

Dans l'avant-propos de sa *G.S.E*, Patrick Charaudeau rappelle l'inévitable hétérogénéité des grammaires en précisant qu'« on le sait maintenant il n'existe pas une grammaire, ni *a fortiori* la grammaire d'une langue, mais autant de grammaires que de théories sur la langue. Il ne faut pas oublier que c'est le point de vue théorique qui détermine la description d'un objet, et non l'inverse. Vérité difficile à accepter, parce que la langue est le seul moyen dont nous disposons pour nous reconnaître (et être reconnu) comme appartenant à un groupe social. La langue est le garant de notre identité collective. » (Charaudeau, 2002 : 3).

Cette idée de diversité des points de vue *sur la langue* et sa répercussion dans la conception des grammaires est certes pertinente tout autant que l'influence des variétés théoriques en linguistique sur l'enseignement-apprentissage des langues :

Au cours de ces dernières années, il a été reproché aux linguistes de ne pas être d'accord entre eux ; en conséquence de quoi, pour éviter d'avoir à entrer dans des querelles d'écoles, l'enseignement de la langue s'est orienté soit vers l'étude des textes, soit vers la grammaire morphologique de l'orthographe et de la conjugaison. Pourtant, il est heureux que des chercheurs aient, à l'intérieur d'une même discipline, des hypothèses et des modèles d'analyse différents. Sans cela il ne pourrait y avoir de progrès scientifique (*Ibid.*).

Sur cette base de raisonnement et afin d'exemplifier l'apport de la variété générative des théories aux conceptions grammaticales, rappelons la proposition de Marc Wilmet, linguiste de la fin du siècle dernier, qui a attribué au langage, à l'instar de Jakobson, les fonctions *référentielle*, *émotive*, *conative métalinguistique*, *poétique* et *phatique* : il donne priorité au *sens* (Wilmet, 1997). Pour Wilmet, le rôle essentiel des langues est de transmettre un contenu intellectuel et sentimental. Par conséquent son modèle s'élabore à partir du *sens* tout en prenant en compte d'autres pistes : aussi emploie-t-il des critères grammaticaux, formels, fonctionnels,

expressifs, sémantiques, stylistiques, des niveaux de langue qui sont à même d'éclairer tel ou tel phénomène de langue.

On aura certainement recours à divers exemples pour rendre compte de l'effet des renouvellements langagiers sur les changements grammaticaux. À ce propos, la G.S.E de Charaudeau offre un terrain d'application pour les nouveautés linguistiques en traitant les différents volets de la langue selon un même principe de cohérence, à savoir les moyens dont dispose le sujet parlant pour s'exprimer plutôt que de recourir à une multiplicité de critères hétérogènes (sémantique, syntaxique, morphologique ou encore logique) comme l'a fait la grammaire traditionnelle. Même *Le Bon usage* de Grevisse et Goosse (1993) cède aux découvertes linguistiques qui ont précédé sa publication et, en s'y référant, apporte des changements dans le traitement de la langue française. Ces changements s'appliquent par exemple au niveau du regroupement et de la catégorisation des faits linguistiques (les *déterminants* incluent l'*article*, etc.).

Cet article se donne comme objectif de décrire et analyser, de manière concise mais explicite, les éléments majeurs du système d'analyse socio-communicative de P. Charaudeau et de voir ensuite comment ces éléments, qui constituent son acception de la notion de langage, sont impliqués dans la conception de sa Grammaire du sens. Nous mènerons cette étude descriptivo-analytique sans pour autant mettre cette conception au centre de nos discussions ; cette conception mériterait sans nul doute une étude à part, mais dépasserait le cadre du présent article.

1- Le fondement théorique d'une G.D.S

Dans son compte rendu de l'œuvre principale de P. Charaudeau, Richard Patry (1995 : 154) précise que l'objet de cette grammaire sémantique n'est pas la langue elle-même, mais la *communication*, et cette différence de perspective est attribuable à la position de Charaudeau concernant l'analyse du langage, position dont l'expression se trouve dans le modèle d'analyse sociocommunicative que celui-ci a progressivement

élaboré au cours de ces vingt dernières années, dans ses recherches et à travers ses publications.

Ainsi, nous essayons de garder, dans nos analyses, un œil sur la représentation des concepts sociaux du langage associée aux applications pragmatico-communicatives, celles concernées par un ensemble de sciences interreliées comme l'analyse du discours, les sciences de la communication et surtout la didactique des langues étrangères. Ce travail favorisera, nous l'espérons, la compréhension de l'effet du modèle sociocommunicatif de Charaudeau sur sa proposition grammaticale.

2- Un modèle d'analyse et la G.S.E de Charaudeau

A ce stade, nous passons en revue les concepts de *communication* et d'*information*, sur lesquels l'auteur de la G.S.E développe son appareil d'analyse sociocommunicative. Par la suite nous vérifierons, de la même manière et sous forme de synthèse, les principales composantes du modèle d'analyse langagière de Charaudeau.

D'après celui-ci : « parfois Communication et Information sont distinguées en ce que l'une procéderait d'une intention de manipulation alors que la seconde d'une intention de transmission de savoir » (Charaudeau, 2007 : 65). On verra par exemple que la communication visée par certaines activités journalistiques consiste à persuader un public ou un auditoire en ayant recours à des moyens qu'on se donne afin de *manipuler* des opinions pour obtenir l'adhésion à un projet politique quelconque. Alors que dans ce genre d'activités, l'*information* consiste à transmettre la connaissance des événements qui se produisent dans la société et à tenter de les expliquer. Ainsi, sur cette même base, le rôle des médias d'information, d'après Charaudeau, est d'exposer les différentes opinions et leurs arguments pour que le citoyen puisse en tirer sa propre idée.

Dans son acception de la *communication*, Charaudeau a énuméré trois manières de voir la question de communication : « la communication comme support de transmission de l'information, la communication comme

instrument au service de la manipulation des opinions, la communication comme illusion. » (*Op.cit.* : 67).

L'idée de communication comme support de transmission d'une information concerne la question de savoir comment un message peut passer d'une source à un lieu de réception sans vouloir prendre en compte les *visées intentionnelles* ou les *références d'interprétation*. Dans ce schéma de la communication, l'émetteur code son intention de communication à travers des signes et le récepteur aura à décoder cette intention. Bien que cette dernière acception de la communication paraisse trop simpliste aux yeux des scientifiques, elle constitue la base des communications-types que le développement de la technologie a mise de plus en plus en valeur. D'après Charaudeau, dans cette conception *tout est communicable* ; le modèle ressemblant à un *ensemble de tuyaux* où la communication ne rencontre pratiquement aucun obstacle.

La communication entendue comme instrument au service de la manipulation des opinions concerne, d'après Charaudeau, les réalités du monde politico-médiatique :

D'un côté, les politiques qui, dans leur souci de plaire aux citoyens (soit pour se faire élire, soit pour justifier telle ou telle action politique), se préoccupent d'être bien compris par ceux-ci, et font appel pour ce faire à des conseillers, ce que l'on appelle le *marketing politique*. Le fait que, *a contrario*, on entend souvent prononcée en situation d'échec la phrase : « Nous n'avons pas su communiquer », laisse entendre que la décision ou l'action politique, elle, était bonne, et que seule sa communication a été mauvaise. Ainsi se trouvent séparées l'intention politique et la parole chargée de l'exprimer, comme si l'action politique était indépendante d'une action d'information, comme si, au bout du compte, il y avait une réalité politique avant et hors de la parole politique. (*Op. cit.* : 68)

Et enfin l'idée de communication-illusion, en tant qu'*idéauté psychosocio-anthropologique*, est présentée par certains philosophes qui parlent,

entre autres, du *phénomène de miroir*, de *l'incompréhension humaine*, etc., pour démontrer que la communication n'est finalement qu'une *illusion*.

On constate que tous ces points de vue instituent, à la fin, l'ensemble signifiant de la notion de communication ; les conditions matérielles de transmission pourront certainement influencer la réalisation et l'interprétation de la communication, ce qui ne fera pas croire que la communication est un fait matériel dépendant de sa seule transmission physique. La communication, comme Charaudeau précise, « – du moins la communication humaine et sociale – est affaire de construction du sens à travers des actes d'échange qui mettent en jeu une intentionnalité psycho-sociale » (*Op. cit.* : 70).

Il reste à souligner une fois de plus la spécificité des interactions sociales qui nécessite des modifications que toute intention communicative peut subir avant d'être prononcée ; c'est cela même qui permet de différencier la communication de l'information et donc de considérer que la première pourra potentiellement constituer un moyen d'imposition des idées *manipulatrices* alors que la seconde peut s'interpréter comme neutre, ou au moins pure ou encore *transparente* dans son rôle de médiateur intentionnel.

Parler du concept de communication sans aborder le contexte social dans lequel l'acte communicatif se réalise s'avère inconvenable dans cette synthèse qui se veut exhaustive. C'est en effet dans le cadre social que les différents genres de discours prennent sens, nous permettant ainsi de concevoir plus clairement la notion de communication :

Nous le savons, tous les actes de communication, y compris d'information, relèvent d'une intention, d'une action à la fois consciente et inconsciente, volontaire et involontaire, répondant à une visée d'influence. La communication est un phénomène général de la société humaine qui englobe divers types et genres de discours, toujours dans une intentionnalité d'intercompréhension et d'influence (*Op.cit.* : 69).

À propos de la théorie de *communication illusion* nous croyons, sans vouloir la contredire, qu'une communication impossible est imaginable dans la mesure où une information – relative à une intention de communication - n'arriverait pas à être comprise par le récepteur (une personne, une machine, etc.) vu toutes les conditions linguistique et extralinguistique nécessaire à sa production (situation d'énonciation, vérité/fausseté du message, etc.), ou bien quand l'intention manipulatrice (résidant à la base de la susdite définition de la communication) perd son influence souhaitée sur le(s) récepteur(s) ; c'est justement à ce moment et par la présentation de la perspective interactionnelle des échanges langagiers que l'on pourrait justifier, relativement, la non-mort du concept de communication :

Dans cette perspective, ce n'est plus tant le résultat exact ou dévoyé de l'acte même de communication (ce qui cependant doit être pris en compte) que l'étude des conditions communicationnelles qui font qu'un sujet, pris par les contraintes de la situation dans laquelle il se trouve, du support de transmission, des multiples possibilités d'expression discursive, essaye d'échanger ses intentions de signification et construit du sens en interaction avec son interlocuteur dans des rapports d'influence réciproques (*Op. cit.* : 70).

Ce cadrage théorique doit être méthodologiquement réinstauré mais avant tout on aura besoin de savoir par quels moyens on peut accéder à un système fiable d'analyse du concept de communication. Nous avons rappelé plus haut que la base théorique de la grammaire sémantique de Charaudeau se nourrit des données relatives à un appareillage analytique d'ordre sociocommunicatif.

3- Communication, société et partenaires sociaux d'un acte langagier

On a constaté que, dans le système analytique de Charaudeau, le premier cadre exigé est le contexte social de toute communication langagière. Cependant, l'auteur de la G.S.E attribue une *structure* à tout phénomène

social et envisage à l'intérieur de celle-ci un ensemble de *processus* concernant les actes des sujets qui s'y meuvent : « S'agissant du phénomène de la communication, on dira que la structure correspond aux caractéristiques de la situation dans laquelle se produit l'échange langagier, laquelle détermine par avance les places que doivent occuper les partenaires, les rôles qu'ils doivent assumer en tant que sujets parlants et les instructions discursives auxquelles ils doivent se soumettre. Ces places, ces rôles et ces instructions font partie d'un dispositif qui sert de **contrat de reconnaissance**, condition surdéterminante pour que se réalise tout acte de communication » (Charaudeau, 2007 : 71). Et à la réalisation de l'acte de communication président aussi une série de stratégies comportementales aussi bien que certains *procédés discursifs* dont l'ensemble s'intitule *les processus*.

D'autre part, il serait intéressant de mentionner que dans ce système d'analyse, l'appareil linguistique est décidément soumis à l'ensemble langagier qui fonctionne comme un moyen, à côté des *stratégies*, au service de l'entreprise communicative des sujets parlants dans une communauté linguistique quelconque, alors qu'au sein des procédés discursifs il réside un élément décisif pour la communication aussi bien que pour tout procès de socialisation : il s'agit de la dimension *sémantique* de la langue.

Pour rappeler l'importance de cette dimension, il suffit de rapporter l'image que Charaudeau présente de la structuration de la société humaine par rapport aux intentions communicatives des locuteurs de la langue parlée de cette société et surtout en prenant en compte le facteur commun qui relie tout membre de la structure sociale, quelle que soit la langue utilisée entre eux : « Ainsi, tout acte de communication peut être considéré comme un phénomène social qui se caractérise par le fait que les individus cherchent à entrer en relation les uns avec les autres, à établir des règles de vie commune, et à construire une vision commune du monde. Tout cela se fait à l'aide du langage, à travers le langage même, sans lequel il n'y aurait pas de société humaine. Le langage, en mettant les individus en relation entre eux, crée du sens, et ce sens crée du lien social. » (*Ibid.*)

On aurait raison de se demander s'il s'agit ici du *sens* linguistique ou bien d'une notion plus élargie du sens qui pourra dépasser la *nature* instinctive, si l'on peut dire, de toute particule linguistique pour toucher au domaine de la *culture*. La position de Charaudeau nous paraît claire sur cette dernière question : sans le langage la société n'existerait pas ; c'est aussi le langage qui met les individus en relation entre eux et forme ainsi le lien social par le biais des facteurs de sens.

Cette position amène celui-ci à proposer trois entrées possibles à l'étude du phénomène de communication. En observant ces entrées, nous n'hésiterons plus à reconnaître la nature particulièrement linguistique du susdit facteur sémantique. Les trois ordres de problèmes à propos de ce phénomène sont : celui de la construction des *normes sociales*, celui des *processus d'influence*, celui de la *construction du sens*.

La construction du sens langagier, comme on le comprend à la lecture de Charaudeau, est fonction de la volonté humaine à transformer la *réalité* extérieure non signifiante en *réel* signifiant ; une activité que l'on peut nommer acte de *représentations sociales*, d'une visée sociopsychologique, ou encore un fait *d'imaginaires humains*, du point de vue anthropologique. Ainsi l'homme se construit du *sens* en augmentant ses savoirs sur le monde extérieur et sur son monde intérieur ; l'*Ego* et l'*Autre* sont deux notions qui surgissent au moment de la découverte immédiate et médiatale du sujet-acteur social.

Nous croyons que c'est à partir de ce fait d'attribution du *sens* à Soi et à l'Autre que le besoin de mouvement transcendant individu→société se fait sentir, là où la découverte de *soi* exige tout de suite de faire signifier l'*autrui*.

À ce fait de définition de l'*autre* appartiennent deux processus mentionnés plus haut ; la différence ressentie par *soi* vis-à-vis d'*autrui* mènera le locuteur à se procurer les meilleurs moyens d'échange, de contact et d'interaction en dépassant le *soi* au profit de l'*autre* social ; c'est ainsi que les normes sociales se basent sur le principe d'*altérité* permettant l'échange et la compréhension. Fallait-il nier l'égo pour que l'individu réussisse son

épreuve de socialisation envers autrui? En effet, la réponse en revient, en grande partie, à ce troisième cadre de définition du phénomène de communication qui concerne les *processus d'influence* :

Les processus d'influence procèdent de la découverte de l'autre. L'autre dans sa différence pose à tout sujet un problème identitaire : que veut dire cette différence? Est-elle une menace pour moi? Met-elle en cause ma propre identité? D'où cette quête du sujet pour tenter, soit de rejeter l'autre de son propre univers de discours, soit de l'y faire entrer en créant une pensée qui permettrait aux deux de se reconnaître dans une identité culturelle commune. Chacun de ces partenaires de l'échange communicatif mettent en œuvre des stratégies d'influence au cœur desquelles se trouve mise en jeu leur propre identité (*Op. cit.* : 72).

4- Le discours, une question d'identité

D'après Charaudeau « *la langue n'est pas le tout du langage. On pourrait même dire qu'elle n'est rien sans le discours.* » (Charaudeau, 2001 : 343). Le double langue/discours joue un rôle différentiel en ce qu'il contribue à la fonctionnalité sociale du langage. C'est le discours qui régule l'usage de la langue et la met en œuvre tout en dépendant de l'identité de ses usagers. À ce niveau, Charaudeau, dans son système d'analyse sociocommunicatif, distingue deux sortes d'identité en précisant que l'*identité linguistique* ne doit pas être confondue avec l'*identité discursive*. La première peut comporter les mots d'une langue et leur morphologie et les règles de syntaxe alors que l'identité discursive constitue les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter afin de séduire, expliquer, persuader, etc.

On n'est pas sans savoir que la langue est une base nécessaire à la constitution de l'identité collective de ses usagers, tout en rappelant que ceux-ci ont déjà établi leurs connaissances du monde extérieur (culture) et

ont même élargi leur conscience naturelle en utilisant une possibilité que la nature humaine leur a offerte : celle d'avoir une *langue*. C'est justement par le biais de la langue qu'une communauté pourra garantir sa cohésion sociale. Mais le rapport de la langue à l'identité s'avère complexe là où l'on passe de la langue à son usage.

A ce stade, Charaudeau propose de dissocier langue et culture, et d'associer le discours, en tant qu'usages, et la culture. Comme preuve il rappelle le principe de la francophonie dans les pays de cultures variées : française, québécoise, belge, suisse, africaine, etc. pour dire que ce n'est pas la langue qui témoigne des spécificités culturelles, mais le discours. Le discours se constitue donc de la langue plus la spécificité de sa *mise en œuvre* (*Ibid.*), laquelle dépend des habitudes culturelles du groupe auquel appartient celui qui parle ou écrit. Cela nous mène à reformuler l'acception guillaumienne à laquelle la proposition de Charaudeau s'attache visiblement ; selon Guillaume, qui emprunte à son tour à la tradition aristotélicienne, la langue correspond à la *puissance* et le discours à l'*effet*. Ainsi on découvre une opposition fondatrice, celle de la représentation opposée à l'expression, ou de la puissance opposée à l'effet. Dans cette opposition la langue en tant que puissance conditionnante à l'égard du discours est appréhendée comme le lieu de l'institué, du représenté, elle va à l'encontre du discours qui relève de l'expression, du momentané.

Nous sommes d'accord avec l'auteur de la G.S.E là où il avoue que dans le rapport langue/culture *les choses ne sont pas toujours simples!* (Charaudeau, 2001 : 343). Essayons de résumer la complexité qui réside dans ce rapport : on ne pourra pas envisager facilement une proportion telle que {une langue \simeq^1 une culture} l'exemple en est cité plus haut (cultures française, suisse, etc.) et nous voyons que tout changement de langue ne cause pas forcément de grands changements culturels (le cas des pays composites) ni inversement. Alors qu'en ajoutant une variable à cette formule, elle pourra

1. \simeq signifie *approximativement égal à*

mieux correspondre à la notion de langue par rapport à celle de culture : {langue + discours \simeq culture}.

C'est d'ailleurs à partir d'une proportionnalité comme celle-ci que dès les années quatre-vingt, la notion de compétence langagière du domaine didactique a subi des modifications par la mise en avant de la notion de compétence discursive et surtout pragmatique.

Dans la susdite formule, précisons que le rapport entre langue et discours ne se veut pas réciproque ; cela s'explique par le fait qu'en cas d'utilisation d'une même langue dans deux pays différents on ne s'attendra pas à ce que les discours soient respectivement semblables : entre un Espagnol et un Colombien il y a une langue commune mais puisque les *habitudes de vie* et les *normes sociales* qui régulent les rapports entre les gens sont différentes, leur discours ne sera pas le même.

À ce propos, Charaudeau souligne une réalité que nous qualifions de marquante par l'effet qu'elle pourra porter dans le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues :

Parler une langue étrangère, pour aussi bilingue que l'on soit, c'est souvent construire un discours propre à son identité culturelle sous l'habillage d'une langue autre. (*Op.cit.* : 347)

Ceci dit, on se rappelle le concept d'interculturalité, qui, à nos yeux, consiste à dépasser les bornes individuelles et collectives de la communauté linguistique de départ, par la personne de l'apprenant, vis-à-vis d'une nouvelle langue et une nouvelle culture, sans vouloir survaloriser ces dernières au détriment de la clairvoyance que la rencontre de deux cultures pourrait engendrer pour l'apprenant profitant d'une bonne position inter-culturelle.

Afin d'introduire la dimension culturelle dans le parcours d'enseignement des langues étrangères, Charaudeau propose une approche dont une des deux entrées concerne le travail sur les *implicites* ; celle-ci apporte un concept de base à la conception de la *Grammaire du sens et de l'expression*, vu sa

relation avec l'application des textes authentiques dans cette dernière grammaire ; ce qui en soi pourrait effectivement être un point de repère scientifique qui démarque celle-ci, dans sa vision de la langue, et plus précisément, sa vision de la typologie des textes, d'autres grammaires existant sur le marché scientifique actuel.

Travailler sur les *implicites* est une autre façon de relancer le travail sur l'étude des textes authentiques (bandes dessinées, publicités, journaux, récits, débats, interviews et textes littéraires), la seule preuve de l'authenticité d'un texte étant qu'il est imprégné d'implicites culturels. Ces implicites culturels sont autant de discours qui circulent dans l'univers social d'une communauté. Ce sont eux qui sont perçus – plus ou moins consciemment – par les membres de cette communauté, et ce sont eux qui constituent les véritables enjeux de communication sociale (*Op. cit.* : 348).

5- Usages, normes, règles et situation spatio-temporelle

En ce qui concerne les usages, ils sont qualifiés, par Charaudeau, de *divers*. La diversité est certes due à la productivité générative potentiellement existante à la base des unités linguistiques de toute langue. Pour ne pas se laisser tenter par les avancées des théories structuralistes, précisons tout de suite que s'il y a de nouveaux usages et de nouvelles formes d'expression, c'est d'abord le dynamisme des langues vivantes qui l'exige. L'émergence de ces formes et usages ne se fait pas pour des raisons mécaniques et structurales à l'intérieur de la langue. Ce dynamisme existe parce que l'homme a toujours besoin de renouveler sa manière de s'exprimer : pour toute nouvelle intention il faut un nouveau moyen (une nouvelle forme) d'expression. D'après Charaudeau l'un des moyens de mesurer les usages est la *situation* :

Les usages sont divers, mais en même temps ils tendent à se stabiliser, à se normaliser dans le cadre des situations où ils apparaissent (Charaudeau, 2001 : 24).

Comme il apparaît clairement dans cette citation, l'encadrement des usages par la situation a donné naissance à la notion de *norme*. Le nombre des normes est en relation directe avec celui des situations d'emploi, comme l'auteur de G.S.E le mentionne : « *comme il existe une grande variété de situations d'emploi, cela veut dire qu'il y a autant de normes que de situations.* » (*Ibid.*). En comparant les notions de *norme* et d'ajustement avec celle de *règle*, on voit que celle-ci ne rend pas compte des réalités de la langue en situation réelle. Les règles sont les lois de fonctionnement d'un système fermé et homogène, alors qu'une erreur de normes, même si elle perturbe la communication, ne la bloque nullement puisqu'une norme se caractérise par la relativité et le dynamisme, tous deux inhérents à la notion de communication.

À partir de cette base théorique et pour concevoir une grammaire du sens, il devient clair que le fait de chercher à donner des explications sur une langue exige la valorisation parallèle, sinon identique, de schématisations abstraites aussi bien que des usages en situation. Disons que pour faire une grammaire du sens il faut prendre en compte et des *règles* et des *normes* ; deux composantes qui sous-tendent les réalités métalinguistiques d'ordre sémantique.

En sa qualité de notion clé, la *situation* fait que le concept *parler*, et ensuite celui de bien-parler, deviennent affaire d'*adéquation* à la situation. Il s'agit d'ajuster les moyens d'expression d'une intention de communication à une *situation* quelconque. Cela dit, on ne pourra plus attendre qu'une grammaire sémantique se définisse comme art absolu du bien parler, au détriment des concepts qui sont à l'origine des grammaires des parlers populaires, familiers, argotiques etc. (qui font tous, bien évidemment, partie du domaine authentique de la langue). À titre d'exemple, une intention portant l'affection amicale ne pourra, sans doute, trouver des moyens d'expression que dans le domaine familier, ou argotique, relatif à une situation spatio-temporelle adéquate. Ainsi comme Charaudeau l'indique, « parler correspond à un enjeu social qui consiste d'une part à s'ajuster

à des normes d'usage, d'autre part à jouer avec ces normes. Parler n'est plus affaire d'esthétique mais d'ajustement, d'adéquation et de stratégie.» (Charaudeau, 2001 : 26)

Parler de la situation (ou des situations) nous rappelle, surtout quand on la relie à la notion d'espace, l'effet social que tout espace humain de communication pourra potentiellement porter. Tout sujet parlant porte, et impose en quelque sorte, cet effet social à son/ses interlocuteur(s) en parlant une langue puisque « *le fait de langage ne sert pas seulement à décrire le monde mais aussi et surtout à véhiculer des valeurs sociales.* » (Charaudeau, CIEP 2001 : 24)

La notion de *situation* comprend aussi la distinction entre *oral* et *écrit* dans la conception de la grammaire sémantique. Dans cette sorte de grammaire, la distinction oral/écrit est affaire de *situations d'emploi* et d'enjeux communicatifs pour les partenaires d'échanges langagiers. De ce fait, cette distinction est loin d'être le signe d'une différence de niveaux ou de registres.

Tout discours a, d'après l'auteur de la G.S.E (Charaudeau, 1999), un enjeu et requiert une stratégie ; s'il y a toujours plusieurs façons de s'exprimer, il faut choisir celle qui est la plus adéquate dans la situation où l'on se trouve pour parvenir à ses fins. Bien ou mal parler n'est pas fonction de règles absolues et hors contexte mais d'enjeux. Vaut-il mieux dire "cela m'étonne" plutôt que "ça m'étonne"? Tout dépend de la situation et de l'interlocuteur : certaines situations demandent un langage châtié, là où "ça" ferait négligé et *pas à sa place*, et d'autres requièrent une langue plus décontractée, là où "cela" ferait prétentieux, snob, *déplacé*. "Cela" et "ça" peuvent être également choquants! L'écrit n'a pas à être la référence absolue du bien parler à l'oral.

Conclusion

En passant en revue certaines bases théoriques du modèle d'analyse sociocommunicative de Patrick Charaudeau, on s'est rendu compte que le

sens se construit dans le monde des hommes par le biais de la communication entre ceux-ci ; cela nous a mené à croire que le langage humain est un matériau comprenant à la fois *sens*, *expression* et *communication* (Charaudeau, 2002, 4) comme le précise l'auteur susdit dans l'avant-propos de son œuvre.

En somme, si l'on désire savoir ce que serait la structure d'une G.D.S, comme celle de Charaudeau, et comment on pourrait construire une G.D.S à partir de l'acception présentée plus haut de l'analyse du langage, une réponse possible serait de savoir qu'une G.D.S devrait « s'intéresser à décrire les faits langagiers en fonction :

- des *intentions du sujet parlant* qu'ils sont susceptibles d'exprimer, ce qui exige que les catégories de la langue soient regroupées autour de ces intentions ;
- des *enjeux communicatifs* qu'ils révèlent, ce qui exige que les différents systèmes de la langue soient traités du point de vue du sens ;
- des *effets de discours* qu'ils peuvent produire, ce qui exige que soient passés en revue les différents types d'usages vivants de la langue, et pas seulement les usages littéraires. » (*Ibid.*)

Pour repartir sur la base sémantique de la conception d'une nouvelle grammaire, il faut donc déconstruire, d'une certaine manière, la grammaire morphosyntaxique, au sens large du terme, pour en reconstruire une grammaire sémantique. Les formes seront ainsi mises au service du sens, et leur étude, certainement nécessaire, contribuera à la catégorisation de formes autour des catégories du *sens*.

L'étude de cette catégorisation sémantique des formes morphosyntaxiques pourrait effectivement être le sujet de prochains travaux de recherche dans ce domaine qui concerne très directement les pratiques de l'enseignement des langues étrangères aux niveaux les plus fondamentaux.

Bibliographie

- Besse, Henri, (1986), « Enseignement-apprentissage des langues étrangères et connaissances grammaticales et linguistiques », *Langues modernes* LXXX, 2, pp. 19-34.
- Blanche-Benveniste, Claire, (1998), *Étude de grammaire*, Paris, CNRS Éditions.
- Charaudeau, Patrick, (2009), *Le discours politique : Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- _____, (2008), « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 1. URL : <http://journals.openedition.org/aad/193>.
- _____, (2007), « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un? », URL : <http://journals.openedition.org/semen/5081>
- _____, (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives. », URL : <http://journals.openedition.org/semen/2793>.
- _____, (2005a), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- _____, (2005b), *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, Paris, De Boeck Université.
- _____, (2005c), « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », in : Boix, Christian (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion : actes du colloque organisé par le LRLLR, Pau, du 31 mars au 2 avril*, Paris, L'Harmattan.
- _____, (2004), *La voix cachée du tiers : Des non-dits du discours*, Paris, L'Harmattan.
- _____, (2003a), *Le discours d'information médiatique : La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- _____, (2003b), « Langue, discours et identité culturelle », *Revue de didactologie des langues-cultures*, n°123, pp. 341-348.

- _____, (2002), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- _____, (2001), Tassard, Serge, Monti-Lovich, Patricia, Nony, Jean-Charles, *Grammaire 5ème*, Paris, Hatier.
- _____, (2001), « Une grammaire pour s'exprimer et réfléchir », Faire une grammaire, faire de la grammaire. *Les cahiers du CIEP*, Paris, Didier.
- _____, (Octobre 2001), « De l'enseignement d'une grammaire du sens », *Et la grammaire de phrase?*, *Le français aujourd'hui* n° 135, pp 20-30.
- _____, (2000), *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier érudition.
- _____, (2000), *La Presse, produit, production, réception*, Paris, Didier érudition.
- _____, Nony, Jean-Charles, Monti-Lovich, Patricia, Tassard, Serge, (2000), *Grammaire 6ème*, Paris, Hatier.
- _____, Tassard, Serge, Colin, Didier, (1999), *Grammaire 3ème*, Paris, Hatier.
- _____, (1999), « Les conditions d'enseignement d'une grammaire du sens », compte rendu de conférence, Institut Franco-Japonais du Kansai, Kyoto.
- _____, Colin, Didier, Tassard, Serge, (1998), *Grammaire 4ème*, Paris, Hatier.
- _____, (1997), *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.
- Chevalier, Jean-Claude, Gross, Maurice et al. (2000). *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck.
- Chevalier, Jean-Claude, (1996), *Histoire de la grammaire française*, Paris, Que sais-je? Presses Universitaires de France.
- _____, (1989), *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.

- Grevisse, Maurice, et André Goosse, (2007), *Le bon usage : Grammaire française*. 14^{ème} éd., Louvain, Duculot.
- Patry, Richard, (1995), « Charaudeau, Patrick (1992) : Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette Éducation, 927p. », *Meta*, 40 (1), 153–159.
- Wilmet, Marc, (1997), *Grammaire critique du français*. Louvain, Duculot.

